



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Sécurisation et fluidification du trafic routier

Modernisation de la jonction sud de Moudon

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil un crédit d'ouvrage de 13'575'000 francs destiné à financer la part cantonale des travaux d'assainissement et de réaménagement de la jonction sud de Moudon. Situé au croisement des routes cantonales de Berne et d'Oron, ce projet d'envergure vise à améliorer la sécurité et la fluidité sur cet axe stratégique tout en réduisant l'impact du trafic dans le centre-ville de Moudon, notamment grâce à la création d'une bretelle d'accès direct en direction de Berne. Les travaux devraient débuter en automne 2025, pour une durée de trois ans.

Située sur la commune de Moudon, la jonction sud constitue un point névralgique du réseau routier cantonal, assurant la connexion entre la route cantonale reliant Lausanne à Berne (RC 601) et celle desservant Oron et Moudon (RC 626). Cette infrastructure joue un rôle clé dans la mobilité régionale, en facilitant les déplacements de pendulaires, des poids lourds et des transports publics, tout en desservant une zone industrielle en pleine expansion. Près de 20'000 véhicules transitent quotidiennement dans le secteur, dont plus de 15'000 sur la RC 601.

Aujourd'hui, l'infrastructure est vieillissante et ne répond plus aux exigences du trafic actuel. Le pont des Sorbiers et le passage inférieur CFF, deux ouvrages essentiels de la jonction, affichent un état de dégradation manifeste. Par ailleurs, la configuration existante des carrefours engendre des problèmes de visibilité et des manœuvres complexes, augmentant les risques d'accident, notamment pour les poids lourds. La circulation est fréquemment congestionnée aux heures de pointe et l'absence d'un accès direct à la RC 601 en direction de Berne impose un passage par le centre-ville de Moudon, augmentant les nuisances et le risque d'accident pour les riveraines et riverains.

Afin d'y remédier, le projet prévoit plusieurs aménagements : le remplacement du pont des Sorbiers et du passage inférieur CFF garantira la pérennité et la sécurité des infrastructures. La création d'une rampe d'accès direct vers Berne réduira la pression sur le centre-ville, tandis que l'aménagement d'un giratoire au carrefour Eugène

Burnand / La Cartonnerie optimisera la circulation. Une nouvelle piste cyclable mixte bidirectionnelle sera également réalisée afin de renforcer la sécurité des déplacements pour les mobilités actives. Enfin, des mesures visant à améliorer la fluidité et la sécurité du trafic seront mises en place, notamment la création d'une voie d'accélération en direction de Lausanne et la transformation du carrefour de la Pussaz en giratoire, avec la réalisation d'une aide à la traversée pour les cyclistes.

Le coût total du projet, estimé à 20.6 millions, est porté respectivement par le Canton de Vaud (13.6 millions), par la commune de Moudon (2.9 millions) et par les CFF (4.2 millions) pour les travaux liés au passage inférieur ferroviaire.

Sous réserve de la validation par le Grand Conseil, les travaux préparatoires devraient débuter en octobre 2025, suivis par les travaux principaux qui seront réalisés entre 2026 et 2028. Le chantier se terminera en 2029, avec la pose de la couche finale d'enrobés bitumineux et le démontage des protections ferroviaires.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté cantonale d'améliorer durablement les infrastructures routières et de favoriser une mobilité plus fluide, sécurisée et apaisée pour l'ensemble des usagères et usagers, tout en préservant la qualité de vie des habitantes et habitants.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 10 avril 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

TÉLÉCHARGEMENT(S)